

Comité de Défense  
des Usagers du Centre Hospitalier  
du Pays d'Apt  
Naître au Pays d'Apt

Apt, le 18 septembre 2015

LETTRE OUVERTE A :                    Monsieur le Président de la République  
    Madame la Ministre de la Santé et  
    des Affaires Sociales.

Le Pays d'Apt est-il rayé de la carte de France ?  
Sommes-nous les oubliés de la République ?

L'impression semble se confirmer suite aux 5000 lettres qui vous ont été  
Adressées et qui sont restées sans réponse.

Madame la Ministre aurait-elle oublié la date butoir de sa décision :  
fin Juin 2015 ?

Aurait-elle omis la demande de rendez-vous faite par nos élus ?

Le Comité de Défense et Naître au Pays d'Apt réclament instamment une  
réponse sur l'avenir de cette maternité ; dans le cas contraire ils se verraient  
obligés d'engager une action ciblée et déterminée dans le courant du mois  
d'octobre.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Madame la Ministre, en l'expression  
de nos sentiments respectueux.

La Présidente du Comité  
Lilyane Methata

La Présidente de Naître au Pays d'Apt  
Mélanie Grangier

38, avenue Philippe de Girard 84400 Apt.